

Brevet Professionnel Agricole

TRAVAUX FORESTIERS

BPA TF - Niveau 3

Diplôme du Ministère de l'Agriculture



SE FORMER EN APPRENTISSAGE

Conditions d'entrée

Avoir entre 16 ** et 29 ans révolus
ou avoir terminé la classe de 3ème.

** 15 ans si le jeune a terminé sa classe de 3ème.

Conditions d'accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du Contrat d'apprentissage, qui a lieu au plus tôt 3 mois avant le début de la formation.

Métiers et activités visés

Ouvrier exploitation forestière, bûcheron, conducteur de machines forestières, ouvrier sylvicole.
Entretien des espaces naturels et ruraux.

Poursuite d'études

Formation de niveau 4 en apprentissage ou en voie initiale
BP Responsable Chantiers de Bucheronnage manuel

Poursuite en apprentissage au CFAA PP - Site de Pamiers : BP Responsable Chantiers forestiers

Objectifs de la formation

Obtenir un diplôme de niveau 3.

Acquérir les compétences techniques et de sécurité réglementaires permettant d'exercer dans le secteur du bûcheronnage, du débardage et de la sylviculture (en fonction de l'option choisie).

Permettre à des jeunes d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Organisation de la formation

Durée de la formation : minimum 800h sur 2 ans.

Modalités d'alternance : 2 années en alternance:

1ère année: partie théorique

2ème année: partie pratique (chantiers).

Modalités pédagogiques : modules théoriques, techniques et pratiques.

Individualisation du parcours

Possibilité en tenant compte des acquis académiques et des résultats au positionnement.

Contenu de la formation

Modules de formation
Communication et traitement de l'information
Mise en situation pratique et adaptation régionale
Entretien et utilisation du matériel
Organisation du travail
Application des règlements en matière d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.
SPECIALITES:
Travaux de bûcheronnage (site de Pamiers)
Conduite de machines forestières (site de Pamiers)
Sylviculture (site de Saint Girons)

Modalités d'évaluation

10 Unités capitalisables et 2 UCARES (épreuves écrites, orales et pratiques)

Pour obtenir le diplôme du BPA TF, il faut obtenir toutes les Unités capitalisables et UCARES.

Possibilité de validation d'un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration).

Possibilité d'hébergement.

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage.

Nous contacter

Centre de Formation d'Apprentis Agricole Piémont-
Pyrénées UFA DE L'ARIEGE
CFPPA Ariège Comminges
Le Cabirol- route de Belpech
09100 PAMIER
05.61.67.04.60

Référent administratif :
Angèle PAREDES - 07.70.81.48.46
Référent pédagogique :
Danielle RIVIERE